Termes de référence (TDR)

POUR LA SOUS-TRAITANCE DE SERVICES DE COMMUNICATION

Appel à candidatures : Services de communication : mise en œuvre d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux et dans les médias sur le leadership féministe

Montant : 5 000 € (toutes taxes comprises)

Date limite de soumission : 26 /02/2026

Date limite d'exécution : 30/06/2026

Documents à fournir : 1) Devis TTC ; 2) Curriculum vitae 3) Proposition technique

À envoyer à :contrataciones@andaluciasolidaria.org ;

Titre du projet : COMMUNAUTÉ D'APPRENTISSAGE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ (2e PHASE) : L'égalité MAINTENANT ! Le leadership des femmes dans la politique municipale pour la territorialisation de l'égalité.

Partenariat : mis en œuvre par FAMSI et la Fédération ANMAR en collaboration avec la Direction générale des collectivités territoriales (DGCT), l'Association marocaine des présidents de conseils communaux (AMPCC), la Direction de la coopération décentralisée (DIRCOD) du ministère de l'Urbanisme et des Collectivités territoriales du Sénégal, la Fédération nationale des communes de Tunisie (FNCT) et l'Association des maires de Mauritanie. Cofinancé par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et les provinces de Jaén et Cadix.

Cordoue, le 10 février 2026

1. CONTEXTE :

La Communauté d'apprentissage des politiques publiques locales en matière d'égalité (CAPPLI) est une initiative lancée en 2023 qui entre maintenant dans sa deuxième phase. Ce projet représente un engagement clair en faveur de la territorialisation des politiques publiques d'égalité (PPI), à travers le renforcement du leadership des femmes, comme moyen de parvenir à une égalité effective entre les hommes et les femmes. La Communauté d'apprentissage est financée par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et les conseils provinciaux de Cadix et de Jaén. Une initiative lancée par FAMSI et la Fédération ANMAR, avec la collaboration au Maroc de l'Association marocaine des présidents de communes (AMPCC) et de la Direction générale des collectivités territoriales (DGCT) du ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc. L'initiative compte également des partenaires en Tunisie, comme la Fédération nationale des communes tunisiennes (FNCT), en Mauritanie, comme l'Association des maires de Mauritanie, et au Sénégal, comme la Direction de la coopération décentralisée (DIRCOD) du ministère de l'Aménagement du territoire et des Collectivités territoriales.

2. OBJECTIF DE LA PRESTATION DE SERVICES

L'objectif de cette offre est la sous-traitance de services de communication pour la mise en œuvre d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux et dans les médias sur le leadership féministe.

3. DÉVELOPPEMENT ET TÂCHES

La prestation de services sera développée en coordination avec FAMSI et ANMAR, ainsi qu'avec les partenaires du projet dans chaque pays, à savoir le Maroc, la Mauritanie, le Sénégal, la Tunisie et l'Espagne.
La prestation présentera une proposition de campagne de communication basée sur les objectifs de la campagne et les indicateurs préétablis. La campagne sera finalisée en coordination avec les partenaires et bénéficiera de la participation active des femmes élues au niveau local dans les 5 pays où le projet est développé. Les contenus diffusés doivent être respectueux et adaptés à la réalité existante de chaque pays.

Les principales tâches du prestataire seront les suivantes :

- Concevoir et générer des contenus pour la campagne de communication autour du leadership féministe
- Produire des contenus audiovisuels (capsules) présentant des modèles de leadership féministe en Tunisie, au Maroc, en Mauritanie, au Sénégal et en Andalousie (Espagne). Les contenus doivent refléter les valeurs d'égalité et de justice sociale, de sororité et de solidarité,

d'autonomie et de liberté, d'empathie et de compassion, d'éthique et de transparence, de courage et de résilience, de diversité et d'inclusion, et de leadership transformationnel.

- Proposer des femmes leaders (plusieurs si possible) ou des profils pour des interventions vidéo (capsules) dans les domaines social, économique, politique, sportif, culturel... de ces 5 pays ;
- Produire au moins 4 capsules par pays (20 capsules au total) d'une durée de 30 à 60 secondes, sous-titrées en français ;
- Produire une vidéo récapitulative de l'ensemble des interventions sous-titrée en français ;
- Livrer l'ensemble des enregistrements ;
- Faire une proposition de contenu pour les capsules, les scripts, les interviews, le nom de la campagne, etc.
- Programmer un calendrier de campagne
- Programmer au moins 4 interventions à la radio avec la participation des protagonistes de la campagne. Au moins une intervention par pays : Sénégal, Tunisie, Mauritanie et Maroc.
- Produire et diffuser des informations sur les réseaux sociaux et dans la presse locale concernant l'activité de la Communauté d'apprentissage des politiques publiques d'égalité (CAPPLI) et du projet lui-même. Au moins 20 communications réalisées.

4. OBLIGATIONS DES PARTENAIRES ET DU PRESTATAIRE

Pour le bon déroulement de l'action, **FAMSI s'engage** à :

- Veiller au bon déroulement de l'activité conformément aux dispositions du présent document de référence.
- Mobiliser la Communauté d'apprentissage des politiques publiques locales en matière d'égalité (CAPPLI) et ses membres.
- Prendre en charge les frais liés à la prestation du service.

Obligations du prestataire de services :

Pour fournir l'assistance technique, le prestataire de services travaillera en coordination avec les partenaires du projet et s'engage à :

- Respecter les orientations énoncées dans les présentes conditions de référence ;
- Adapter les contenus au contexte de chaque pays, dans le respect de la législation en vigueur dans chacun d'entre eux.
- Effectuer les tâches mentionnées au point précédent (voir : tâches principales) ;
- Fournir les résultats suivants

a. Plan de campagne de communication
b. Calendrier de la campagne de communication
c. Proposition de leaders ou de profils pour les interventions vidéo (capsules)
d. 20 capsules vidéo destinées aux réseaux sociaux
e. Au moins 4 interventions à la radio (enregistrements de femmes leaders, organisées dans le cadre de la campagne de communication)
f. Publications et communications sous forme écrite (au moins 20)
g. Rapport final de la campagne de communication avec estimation de l'impact

- Présenter une facture pour les services et les livrables liés à chaque tranche de paiement.

5. ÉVALUATION DES CANDIDATURES :

Un comité de sélection composé des membres évaluera les candidatures et procédera à la sélection. Le comité sera composé de :

- Un.e représentant.e de la Fédération ANMAR
- Un.e représentant.e du FAMSI

Les critères d'évaluation des candidatures seront les suivants :

Condition	Évaluation (0-100)
Prix proposé	60
Expérience dans la création et la mise en œuvre de campagnes de communication via les réseaux sociaux	20
Expérience en matière de genre	10
Plan de travail présenté et améliorations.	10
Langue u français	Indispensable
Total des points possibles : 100 points	

6. DÉLAI D'EXÉCUTION DU SERVICE

Le service débutera le lendemain de la signature du contrat.
La date de fin du service est fixée au *30 juin 2026*.

7. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le prix maximal du service demandé est de 5 000 €, taxes, impôts et frais compris.

La FAMSI établira un contrat de prestation de services pour l'exécution des tâches spécifiées immédiatement après la sélection des offres.

Le mode de paiement établi par FAMSI et présumé accepté à la réception des offres par les entreprises participant à cet appel d'offres est le suivant :

- La facture sera émise pour 100 % du montant du contrat dès réception en bonne et due forme de l'objet du contrat. Le paiement sera effectué dans les 60 jours suivant la date de facturation.
- La facture détaillera les taxes applicables et le montant total à payer.
- La prestation couvre les frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance du consultant.
- Le/La prestataire de services doit être en mesure de facturer (numéro d'identification fiscale).

8. PRÉSENTATION DES CANDIDATURES :

À envoyer par courrier électronique à :

contrataciones@andaluciasolidaria.org

Les candidatures doivent être envoyées avant le 26 /02/2026.